



**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 A 20 H**

Convocation : 4 novembre 2022

Étaient présents : CORDIER Davy, DREZET Philippe, JACQUET PIERROULET Emma, JOUILLE Jean-Marie, MERCET Cyril, PERRIN Mathilde, POIMBOEUF Cathy

Absent : JOUSSE Anthony.

Quorum : 7 présents sur 8, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : POIMBOEUF Cathy

Ordre du jour :

- Prêt pour l'interconnexion AEP avec Pontarlier,
- Présentation déclaration préalable,
- Informations et questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2022. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour :

- Ouverture de crédit supplémentaire.

OUVERTURE DE CREDIT AU BUDGET COMMUNAL 2022 :

Madame la Maire informe les Conseillers que les crédits sont insuffisants au budget communal pour honorer la note d'honoraire du Cabinet André relative à l'étude de faisabilité « alimentation en eau potable – eaux pluviales – voirie secteur La Combe d'Hauterive ». Par conséquent, il est nécessaire de faire une ouverture de crédit au compte 203 Frais d'études en dépenses pour un montant de 5 880.00 € qui sera pris sur l'excédent d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE cette ouverture de crédit au Communal 2022.

PRET POUR L'INTERCONNEXION AEP AVEC PONTARLIER :

Le marché pour l'interconnexion AEP avec Pontarlier a été mise en ligne et le retour des offres est demandé pour le 8 décembre 2022.

Les dossiers de subventions sont déposés auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Plusieurs banques ont été consultées : Caisse d'Epargne, BPBFC, Crédit Agricole ainsi que la Banque des Territoires.

Après discussions, le Conseil Municipal décide d'attente l'ouverture des offres et la notification des subventions afin de connaître le coût réel des travaux pour statuer sur la demande de prêt.

PRESENTATION DECLARATION PREALABLE :

GIRARDET Pierre pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture à Hauterive.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur RATTE Olivier, Conseiller Municipal a démissionné. Acceptation de Monsieur le Sous-Préfet.

La séance est levée à 22 h 30

La Maire,

Emma JACQUET PIERROULET